This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

7. c. 156

LE VERBE AUXILIAIRE

BASQUE

PAR

W. J. VAN EYS.

PARIS
MAISONNEUVE
15. Quai Voltaire.
1874.

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
19 JUN. 1928
OF OXFORD

LE VERBE AUXILIAIRE BASQUE.

Jusqu'à ce jour, autant que nous sachions, il n'a été donné aucune explication satisfaisante, scientifique, du verbe auxiliaire basque qui correspond à „avoir". Il était facile de voir que toutes les phrases pompeuses sur la simplicité du verbe basque ne reposaient sur aucune base solide et ne pouvaient donner le change à personne sur l'ignorance où l'on était quant à la nature du verbe auxiliaire. C'était plutôt le grand nombre et la régularité (factice peut-être dans quelques cas) des terminaisons qui étaient au fond de cette admiration. Quand nous avons publié, il y a à peu-près huit ans, notre essai de grammaire, nous nous sommes déjà plaint de ce que les éclaircissements qu'on nous donnaient, n'expliquaient rien du tout. Les observations que nous avons faites alors ont provoqué indirectement une réponse de M. l'abbé Inchauspe; voir M. Bladé, Origine des Basques, p. 295.

Dans son „Verbe basque" M. l'abbé ne donne aucune explication; par contre nous y trouvons une grande admiration pour le verbe basque. „Peut-on concevoir un plan d'une plus grande simplicité!" s'écrie M. l'abbé. „Mais" continue l'auteur „avec le mécanisme le plus simple, quelle prodigieuse puissance de composition! quelle admirable souplesse! quelle richesse de flexions!" Et plus loin „Le verbe est sa gloire (de la langue basque) et son orgueil..... il est unique et c'est l'une de ses plus belles prérogatives." On le voit l'enthousiasme est à son

comble, les adjectifs et les points d'exclamation abondent. Ce ravissement est concevable jusqu'à un certain point; mais il nous semble que ceux qui ne se contentent pas de la forme extérieure du verbe, mais qui demandent à en connaître la nature, que ceux-là auraient sacrifié avec plaisir quelques exclamations pour quelques bonnes explications. Peut-être ne faut-il pas trop regretter les commentaires; le passage auquel nous faisons allusion plus haut n'est pas de nature à éclaircir la question. Le voici: „Un écrivain allemand (M. van Eys) dans un essai de grammaire basque, qui n'est au fond qu'un recurage de la vieille grammaire de Larramendy prétend qu'on ne peut pas rapporter à un verbe unique les formes transitives et intransitives, attendu qu'elles n'ont pas le même radical. Cette observation comme la plupart de celles du même auteur n'est fondée que sur l'irréflexion et l'ignorance." L'auteur ne pouvait pas dire plus clairement (ni plus poliment) qu'il n'est pas de notre opinion; voici sa conclusion: „Il n'existe pas de radical pour les formes du verbe basque, qui, dans la même voix sont d'une variabilité infinie. Il ne faut connaître que les premiers termes du verbe pour en être convaincu. Je suis, se dit *niz*; il est, *da*; nous sommes, *gira;* j'étais, *nintzan;* il était, *zen;* j'ai, *dut;* j'avais, *nian;* ou *nuen;* il avait, *zian*. Il est évident qu'on ne peut pas plus donner un même radical à *niz*, *da* et *zen*, qu'à *dut*, *nian*, *zian*, et que ni les voix, ni les formes du verbe basque, ne peuvent se distinguer par les radicaux. Nous dirons donc avec les linguistes (!?) modernes qu'il n'y a qu'un verbe en basque, parce qu'il n'y a qu'une seule manière de rendre les modes, les temps et les relations diverses des personnes et des choses"....

Ainsi, parce qu'on ne peut pas donner un même radical à *niz*, *da*, et *zen*, il faudrait en conclure que le verbe basque n'a pas de radical! Ceci revient à dire que, puisqu'en français „fus, été, être" n'ont pas le même radical, le verbe être,

par conséquent, n'en a pas non plus. Quand même la thèse de M. l'abbé serait exacte, son argument ne vaut rien. Si pour d'autres langues on est arrivé après de patientes recherches à découvrir les formes primitives, ce n'est certes pas en s'y prenant de la façon de M. l'abbé; pour lui „fus" et „été" ne seraient jamais dérivés de fuo et de stare, mais seraient toujours restés des formes verbales sans radical!

Quand nous saurons à fond les lois de la phonétique basque nous y trouverons sans doute un auxiliaire qui nous sera très utile; si l'on voit que dans *ichok*, impératif de *ichedon* (pour *ich-egon*, avec permutation de *g* en *d*) le *o* est très probablement la seule lettre qui reste du verbe *egon;* ou que le provençal renc (rang) a donné très régulièrement le basque *herreka*, si l'on voit, disons nous, les mots s'altérer de la sorte, il est permis de croire que le verbe peut avoir souffert de la même manière, surtout le verbe auxiliaire qui est d'un usage si fréquent. Au reste la régularité apparente pourrait induire en erreur. Si pour l'amour de la régularité, l'on conjugait le verbe défectif „férir" sur le modèle „périr," il n'y aurait aucun obstacle: je féris, tu féris, etc. Nous savons aujourd'hui que ce serait une erreur et que l'on disait anciennement: je fiers, tu fiers, etc.; v. M. Brachet, gram. histor. p. 216, note 1. Mais nous ne le saurions pas si la langue française avait été aussi peu connue que la langue basque... Ce qu'on vient de lire se trouve déjà dans l'introduction de notre dictionnaire comme réfutation des observations de M. l'abbé; nous l'avons reproduit ici n'ayant rien à y changer. On jugera si nos prévisions se sont réalisées. Nos études sur le verbe basque nous ont conduit à pouvoir prouver, croyons nous, que le verbe auxiliaire n'a rien d'extraordinaire.

S'il s'était agi de tout autre langue, il est probable que la théorie de M. l'abbé, que nous trouvons déjà dans les „Etudes grammaticales," par A. Th. d'Abbadie et J. A. Chaho, ne se serait pas produite; mais on s'est tant complu à faire une

réputation d'étrangeté au basque que même l'absurde paraissait possible. Il était reservé à la langue basque de voir son verbe expliqué par une formule de dogmatique chrétienne! Comment s'est-elle tirée d'affaire, cette pauvre langue, avant l'invention de ce dogme?

Nous protesterions fortement contre ce nouvel élément de confusion, introduit dans l'étude de la langue basque, si nous n'espérions renverser tout cet échaffaudage d'hypothèses.

Dans un article de le Revue de linguistique, vol. V, p. 190 M. Vinson, en discutant les diverses théories sur le verbe basque, nous donne aussi la sienne. L'auteur admet *au* ou plutôt *u* comme racine; racine qui ne paraît pas avoir de signification. Ce radical *au* ou *u* explique assez bien le présent de l'indicatif dans tous les dialectes; *dot* ou *daut*, bisc. *dut*, lab. nav. soul.; *det*, guip.; mais du moment qu'il s'agit d'expliquer tout autre temps, p. ex. *darotzut*, le radical *u* ne sert plus à rien et nous retombons dans un dédale de suppositions, de lettres euphoniques, redondantes et autres. Il est inutile de discuter plus au long cet article, ainsi qu'un autre du même auteur dans la même Revue, vol. VI, p. 238, espérant et croyant pouvoir démontrer que le verbe auxiliaire basque, qui correspond à „avoir", n'est autre chose que le verbe biscayen *eroan*. [1]) Nous ne voulons cependant pas passer sous silence

---

[1]) Dans une note au bas de la page 205 M. Vinson dit: »Malgré des critiques sévères et autorisées, que j'ai entendu adresser à M. van Eys, je crois devoir maintenir" etc. etc. Nous regrettons de devoir relever ici une petite inadvertance de M. V. Il ne nous a jamais »entendu adresser" des critiques, vu que, quand nous avons eu l'avantage de le voir, il n'y avait personne de mêlé à notre conversation. Il avait entendu, nous écrit-il, faire des critiques sur l'essai de grammaire, ce qui ne nous étonne nullement, étant en désaccord avec la généralité des basquisants. Nous regrettons beaucoup, dans l'interêt d'une troisième édition de l'essai, de ne pas connaître ces critiques, ni les erreurs sérieuses dont M. V. parle. Ne sachant pas de quoi il est question, il n'y a pas moyen de vérifier si le reproche est fondé.

quelques détails intéressants. D'abord la question de la permutation de *h* en *k* ou bien de *k* en *h*.

Nous avons déjà traité cette question dans la préface de notre dictionnaire; nous voulons seulement ajouter un nouvel exemple, qui évidemment ne tranche pas la question, mais qui, du moment qu'on aime à aller du connu à l'inconnu, donne un grand poids à notre hypothèse; et c'est le nom de la ville de Petriquiz, qui dans le onzième siècle était Betrihiz, V. l'intéressante brochure de M. Luchaire, Remarques sur les noms de lieux du pays basque. Pau, 1874. — A la page 213, toujours du même article, M. V. dit: „L'une d'elles (formes) est le singulier respectueux actuel, que le Pr. B. avec Inchauspe, Zavala, van Eys, etc. donne dans ses paradigmes comme la seconde du sing. Je crois que c'est là un procédé défectueux." — Nous avons en effet placé dans les tableaux *zu* comme deuxième per-

---

Nous venons de recevoir encore à temps le nouveau numéro de la Revue pour pouvoir répondre à une observation de M. Vinson (pag. 65) dans un compte rendu de notre dictionnaire: »il n'y a point en lab. nav. et bisc. de terminaisons auxiliaires *daroat*, etc.; *daroat* je le fais marcher, je l'emporte, n'a rien de commun avec *drauat*, contracté non de *darauat*, mais de *deraukat* »je l'ai à toi". *Daroat*, il est vrai, n'est point lab. etc.; c'est une faute d'impression; il fallait *darot* »il me le"; comme ce sera une faute d'impression quand M. Vinson nous fait citer *darot* pour du bisc. Ces formes en *aro*, comme terminaisons relatives, n'appartiennent qu'aux dialectes lab. nav. et bn. M. V. a lu bn. pour bisc. — Pour ce qui concerne l'explication de *drauat* contracté de *deraukat*, M. Vinson nous permettra de lui demander de le prouver, et quand il en aura produit la preuve (le *k*, dont la chute n'est prouvée nulle part, s'y oppose), nous lui demanderons d'où vient *deraukat;* c'est là qu'il faut en venir. Le radical *u* ne nous expliquera certes ni *deraukat* ni aucune des formes semblables. De plus il aurait fallu citer dans quelle localité on se sert de *deraukat* pour »je l'ai à toi"; *draukat* (*draucat*) signifie »je l'ai à lui". »Je l'ai à toi se rend par *drauat*, comme l'écrit Liçarrague et avec raison, croyons nous; *drauat* sera pour *drauhat;* le *h* de la 2de pers. est généralement absent. Axular et d'autres écrivent *der* pour *dr* ou *dar*, ce qui importe peu pour le moment.

sonne du singulier, puisque c'est la forme admise; mais nous avons été le premier à démontrer dans notre grammaire, que *zu* est un pluriel; v. Essai de Gram. p. 21 et p. 105—106.

C'est à propos de cela que M. Duvoisin a dit dans sa critique: „Il émet encore une opinion très-inattendue sur le singulier *zu* (vous) qu'il suppose avoir été à l'origine le pluriel de *hi* (toi)". Il va sans dire que l'étonnement de M. Duvoisin est très-flatteur pour nous.

Nous l'avons déjà dit, le verbe fréquentatif biscayen *eroan* ou *eruan* est, selon nous, le nom verbal d'où dérive le verbe auxiliaire correspondant à „avoir". *Eroan* ou *eruan* signifie emporter, enlever, et est formé de *erazo-joan*, faire aller. En biscayen le verbe *joan* sert à donner au nom verbal qu'il accompagne le sens d'un verbe fréquentatif; si le verbe est intransitif c'est *joan;* s'il est transitif c'est *eroan*. L'emploi d'un tel verbe comme auxiliaire n'a rien de surprenant; en italien le verbe andare, aller, joue le même rôle. On dit: se va dicendo, on va disant, pour: on dit. — En biscayen on dit donc *jaten daroat*, je mange, j'ai l'habitude de manger. Pour ne plus avoir à revenir sur les mutations des lettres, nous donnons ici les flexions admises en labourdin, dans lesquelles se retrouvent encore la forme primitive et la forme usée, contractée. Les voici: *darot* ou *daut*, il à moi; *daroku* ou *dauku*, il à nous; *daro* ou *dio*, il à lui; *laroket* ou *lauket*, il à moi (condit.) Si ce n'était déjà connu d'autre part, ces exemples nous prouveraient la chute de *r;* ensuite ils nous prouvent que *ao* devient *au*. Ceci posé, voyons le présent de l'indicatif du verbe *eroan*, emmener, en regard duquel nous placerons l'auxiliaire dans les dialectes principaux.

Eroan.	Bisc.		Lab.	Nav. Bn.	Guip.
Daroat	*Dot*	ou	*daut*	*Dut*	*Det*
Daroazu	*Dozu*	„	*dauzu*	*Duzu*	*Dezu*
Daroa	*Dau*	„	*dau*	*Du*	*Du*
Daroagu	*Dogu*	„	*daugu*	*Dugu*	*Degu*
Daroazue	*Dozue*	„	*dauzue*	*Duzue*	*Dezute*
Daroe	*Daue*	„	*daue*	*Dute*	*Dute.*

Le guip., comme on voit, s'éloigne le plus de la forme primitive. Le *u* reparaît dans le plur. *ditut*, etc.

Nous reconnaîtrons encore plus facilement les terminaisons auxiliaires relatives; elles n'ont presque pas changé. A gauche se trouve le temps correspondant du verbe bisc. *eroan.*

le à moi	le à moi	le à moi
Bisc.	Lab.	Bn.
Daroadazu	*Darotazu*	§ —
Daroat	*Darot* ou *daut*	*Draut*
Daroadazue	*Darotazue*	—
Daroade	*Darotet*	—
le à nous	le à nous	le à nous
Daroaguzu	*Darokuzu*	—
Daroagu	*Daroku* ou *dauku*	*Draucu*
Daroaguzue	*Darokuzue*	—
Daroague	*Darokute*	—
le à toi	le à toi	le à toi
—	—	*Drauat*, (masc.) *draunat* fém.
—	—	*Drauc.*

§ Nous ne possédons pas le Testament de la Rochelle; pour le moment nous ne pouvons remplir ces lacunes. Nous conservons l'orthographe de Liçarrague.

le à vous	le à vous	le à vous
Daroatzuet	*Darotzuet*	*Drauçuet*
Daroatzue	*Darotzue*	*Drauçue*
Daroatzuegu	*Darotzuegu*	*Drauçuegu*
Daroatzuee	*Darotzuete*	*Drauçue*
le à lui	le à lui	le à lui
Daroakot	*Dio*	*Draucat*
Daroakozu	*Diozu*	*Draucac*
Daroako	*Dio* ou *daro*	*Drauca*
Daroakogu	*Diogu*	—
Daroakozue	*Diozute*	—
Daroakoe	*Diote*	*Draucate*
le à eux	le à eux	le à eux
Daroakoet	*Diotet*	*Drauet*
Daroakozu	*Diozute*	—
Daroakoe	*Diote, daroe*	*Draue*
Daroakoegu	*Diotegu*	*Drauegu*
Daroakoezue	*Diotezuete*	—
Daroakoe	*Diote*	—

Nous croyons pouvoir expliquer la formation des différentes personnes, de la façon suivante. *Daroat* signifie en biscayen „je l'emmène"; ici nous pourrions dire „je l'ai, je l'ai habituellement" puisque, comme verbe fréquentatif, il a déjà perdu sa signification propre de „emmener". *Daroat* est donc „je l'ai"; pour exprimer „je vous l'ai" il n'y avait qu'à ajouter *zu*, vous, et ainsi s'est formé *daroatzu;* mais comme le nominatif est toujours (du moins dans le présent) à la fin de la flexion, le *t*, caractéristique de la 1re personne, a changé de place et *daroatzu* est devenu *darozut*, généralement *darotzut* avec *t* avant le *z*, ou *darotzuet* (selon que *zu* est considéré comme sing. ou plur.) Le Testament de le Rochelle nous est ici d'un précieux secours. Liçarrague écrit *drauçuet*, sans *t* devant ç, ce qui nous

semble correct; le *t* n'a rien à faire là. Une fois cette faute faite, il a fallu en faire une autre et écrire *darotazu* et *darotazue*, „vous le à moi" en intercalant un *a* inutile, afin de ne pas dire *darotzue*, qui signifie „il le à vous". L'unanimité de cette orthographe n'infirme pas, croyons nous, l'exactitude de notre observation; elle est plutôt la conséquence de ce que l'un copie l'autre.

C'est aussi dans ce même Testament que nous trouvons les formes qui correspondent à *hi* tu. Ainsi *drauat*, „je te le" *drauc*, il te le. C'est à dire *daroat* + *hi* avec le nominatif à la fin: *daro-hi-at*, *darohat*, *drauat*, vu que le *h* est généralement supprimé. *Drauc* sera peut-être pour *drau-hi* et *hi* ou *h* devenu *k*. Le pron. nominatif, comme toujours est absent.

Maintenant l'imparfait. Nous plaçons de nouveau à gauche la forme primitive du verbe biscayen *eroan*.

Imparfait de *eroan*.	Imparfait de *dot*, selon Zavala p. 77.
Neroian.	*neban* je l'avais
Zeroian.	*zenduan*
Eroian.	*euan*, *eban*
Geroian.	*genduan*
Zeroien.	*zenduen*
Eroien.	*ebeen*

Pour arriver de la forme primitive à la forme de l'auxiliaire, nous supposons trois formes intermédiaires, hypothétiques, parfaitement justifiables par les lois phonétiques: chute de *r*; *ua* pour *oa*; *u* devenu *b*.

Le *i* qui se trouve chez Zavala et non chez Larramendi dans l'imparfait paraît plutôt être une irrégularité. Comme aucun des verbes, que nous appelons réguliers, n'intercale un *i* dans l'imparfait, il sera permis de considérer *neroian* comme une corruption de *neroan*, même quand on voudrait considérer cet *i* comme une réminiscence du *j* de *joan*; car *erabilli* formé de *erazo-ibilli* (comme *eroan* de *erazo-joan*) fait à l'imparfait *nerabillen* et non *neraibillen*. Ainsi:

Neroian	fait	*neoan*	puis	*neuan*	puis	*neban*
Zeroian	„	*zeoan*	„	*zeuan*	„	*zenduan*
Eroian	„	*eoan*	„	*euan*	„	*euan* ou *eban*
Geroian	„	*geoan*	„	*(geuan?)*	„	*genduan*
Zeroien	„	*zeoen*	„	*(zeuan?)*	„	*zenduen*
Eroien	„	*eoen*	„	*euen*	„	*ebeen.*

On voit tout l'appui que donne la double forme *euan* et *eban* de la 3m personne à la permutation de *u* en *b* de la 1re personne. La seule difficulté est de rendre raison de la présence de *nd* dans la 1re et dans la 2de pers. du pluriel. Nous ne parlons pas de la 2de pers. du singulier, puisqu'elle est en réalité une 2de pers. du pluriel; v. notre Essai et le dictionnaire à l'article *zu*. Ce groupe *nd* se réduit à un seul *n* dans les dialectes lab. et soul. Pour faciliter la comparaison nous donnons l'imparfait dans les quatre dialectes principaux.

Bisc.	Guip.	Lab.	Soul.
Neban	*Nuen*	*Nuen*	*Nian*
Zenduan	*Zenduen*	*Zinuen*	*Zunian*
Euan, eban	*Zuen*	*Zuen*	*Zian*
Genduan	*Genduen*	*Ginuen*	*Gunian*
Zenduen	*Zenduten*	*Zinuten*	*Zunien*
Ebeen	*Zuten*	*Zuten*	*Zien.*

Ces deux lettres mystérieuses se retrouvent dans l'imparfait de tous les verbes, de même que le *z* mystérieux comme initiale des 3mes pers. de l'imparfait dans les dial. guip. lab. et soul. Pour le biscayen *eban* ou *euan* les autres dialectes ont *zuen* et *zian*. Le bisc. est ici plus près de la forme primitive. Nous espérons découvrir plus tard l'origine de ces lettres; mais cette lacune n'entrave aucunement l'explication de l'auxiliaire; c'est une difficulté qui reste à résoudre pour tous les verbes. Deux lettres autres restent encore à éclaircir, le *t* caractéristique du pronom nominatif de la 1re personne (je), et le *d* représentant le pronom de la 3me pers. (le). Pour le moment

nous préférons avouer notre ignorance que de baptiser ces lettres d'un nom quelconque qui n'explique rien.

Il sera superflu de faire remarquer que ces formes de l'auxiliaire n'ont rien de commun avec l'infinitif *eduki*. Ce nom verbal signifie tenir et est employé pour „avoir", et sous ce rapport, correspond exactement à „tener" en espagnol. La forme de l'impératif est si courte (*au* ou *eu*) que nous n'aimerions pas nous décider pour aucune des hypothèses que nous avons données nous-mêmes dans notre dictionnaire. Il semblerait possible que *auk*, *aun*, *auzu* fût le démonstratif *au* avec la caractéristique du masculin (*k*), ou du féminin (*n*) ou celle de la seconde personne, forme respectueuse (*zu*). Il n'est guère possible de rattacher *eu*, variante de *au*, à *euki*, puisque la terminaison ne se perd jamais dans les impératifs.

Le subjonctif.

Un examen superficiel suffit à faire voir que différents noms verbaux ont concourru à former le verbe auxiliaire. Nous avons déjà trouvé *euki* pour l'infinitif, *eroan* pour le présent et l'imparfait de l'indicatif; peut-être *au* pron. dém. pour l'impératif. Nous en trouvons un quatrième *eza* pour l'impératif, le subjonctif et le potentiel. Le dial. bisc. se sert de *egin*, „faire" pour l'impératif et le subjonctif; mais les autres dialectes se servent d'un radical qui parait être *eza*; du moins l'impér. *beza* (*b-eza*) et *ezazu* (*eza-zu*); le subj. prés. *dezadan* l'imparf. *nezan*; le potent. *dezaket* ont tous le même radical, qu'il n'est guère possible de rattacher, soit à *eroan*, soit à *eduki*. Nous ignorons l'origine de *eza*.

Eroan explique l'auxiliaire avec l'accusatif inhérent dans tous les dialectes; mais seulement dans les dialectes lab. haut et bas-nav. l'auxiliaire avec l'accus, et le datif inhérents. Il faut donc trouver un autre nom verbal pour rendre raison des terminaisons relatives (nous conservons ce terme, inexact du moment qu'il est prouvé que ces terminaisons sont des flexions d'un verbe) dans les dialectes bisc. guip. et soul. Du bisc. *daroat* pouvait dériver le lab. *darotzuet*, „je vous l'ai;" mais non pas le bisc. *deutsuet*, le guip. *dizutet*, le soul. *deitziet*, „je vous l'ai;" évidemment trois variantes d'une même origine. Le seul verbe qui puisse expliquer ces formes c'est *eutsi*, „tenir" en bisc. „Je vous tiens" se dit en bisc. *dautsut* ou *deutsut*; v. Zavala p. 55.

Les quatre verbes avec un pron. personnel (me, nous, te, vous) inhérent sont peut-être formés directement du bisc. *eroan;* ou bien ils sont de formation secondaire ayant l'auxiliaire (*dot*, *dut*) pour point de départ. *Naroazu* peut avoir donné *nauzu; naroazu* est formé de son primitif *eroan*.

Nauzu peut aussi avoir été formé sur le modèle de *daut* ou *dot* qui est *d-au-t*. La signification de *d* et *t* était sans doute encore claire du temps que les auxiliaires à régime direct se sont produits; il n'y avait qu'à changer *d* en *n* (*ni*) et *t* en *zu* pour former *nauzu*, *ni-au-zu*, tu m'as (en réalité vous m'avez); de même *aut* pour *haut*, (*hi-au-t*), je t'ai. Maintenant que l'auxiliaire a repris sa place au nombre des verbes que nous appelons réguliers, les cadres que nous avons donnés dans notre essai pour ces verbes-là serviront aussi pour l'auxiliaire.

Il reste sans doute encore bien des points à éclaircir; la conjugaison familière, l'origine des groupes *zki*, *ke*, *nd;* des lettres *d* et *t*, etc. etc.; mais nous ne désespérons pas encore de voir disparaître petit-à-petit toutes ces énigmes. Nous serons heureux d'apprendre si nous avons encore réussi cette fois-ci à éclairer cette question si obscure du verbe auxiliaire basque. Le sujet nous paraissait trop important pour en

remettre la publication à plus tard, quand nous aurons acquis assez de certitude par rapport à la nature du verbe *izan*, pour oser dire notre opinion à ce sujet.

Comme appendice nous aimerions citer ici quelques exemples de notre propre langue; ils donneront à réfléchir à ceux qui seraient peut-être portés à condamner avec trop de précipitation quelques unes des contractions et des corruptions que nous venons d'admettre, en ne trouvant rien de pareil dans leur propre langue ou dans les langues qu'ils connaissent. Le hollandais, sous ce rapport est extrêmement remarquable; on pourrait presque dire que nous avons une langue parlée et une langue écrite; du moins un grand nombre de façons de parler sont entièrement différentes de celles dont nous nous servons quand nous écrivons. Nous avons une grande aversion pour la seconde pers. du sing. des verbes; dans le langage poli on la rend par la 3me pers. du sing.; dans le langage ordinaire par la 1er pers. du sing. ou dumoins par une forme pareille à la 1re pers. P. ex. je suis, se dit „ik ben," tu es „gij zijt". Or si je demande à un ami: Y as tu été? je lui dis „ben je er geweest", au lieu de: „zijt gij er geweest" ou bien contracté „bee je 'r geweest;' ainsi „bee je 'r" pour „zijt gij er", as tu là. La même chose pour le futur: „zal" 1re pers.; „zult" 2de pers. „Zal je 't m' zeggen," ou „zayet 'm zeggen" (comme en français y pour ll.) le lui diras tu, pour „zult gij het hem zeggen." Encore: peux tu est au fond „kunt gij", mais nous disons „kan je" et plus généralement en élidant le n „kaije. Kaije 't zien" peux tu le voir. „Je" est pour „gij" tu; l'anglais you; „t" est pour „het" le. Ces quelques exemples donneront la mesure de ce qu'une langue peut devenir dans le langage ordinaire, nous ne disons pas vulgaire. Les Basques auront écrit leur langue comme nous venons d'écrire les exemples

ci-dessus, sans se soucier de l'analyser : ceci n'a rien de surprenant et il nous semble que cela a dû se passer ainsi pour toutes les langues ; mais que dire de ceux qui ne verraient dans ces formes verbales qu'un amas de lettres, qu'un mot sans signification propre, sans racine !